

## PARKING DE L'ÉGLISE

BOIS-COLOMBES - HAUTS DE SEINE - FRANCE



### Parking de 335 places sur 3 niveaux de sous-sols, réalisé sous la place de l'Église ; et devant supporter un futur immeuble de 5 étages

**S**oletanche Bachy à remporté le concours de conception-construction lancé par la ville de Bois-Colombes, et a conduit le projet jusqu'à sa réalisation complète :

- Conception du parc avec l'appui d'un architecte pour déposer le permis de construire.
- Maîtrise d'œuvre pour prendre en compte l'ensemble des contraintes du site.
- Réalisation des travaux de soutènement de génie civil et de tous les corps d'état secondaires.

#### Description générale

Le parking souterrain de l'Église comporte 3 niveaux de sous-sols pour un total de 335 places. D'une longueur de 104 m, 32 m de largeur et 10 m de profondeur, le parking est situé entre l'Église et les immeubles mitoyens.

La conception et le phasage d'exécution ont été adaptés pour maintenir l'accès permanent (piétons et véhicules) aux riverains, et pour permettre de planter des arbres sur une partie de l'emprise du parking. La structure et ses fondations ont été prévues pour supporter ultérieurement un immeuble R+5 sur une partie de la surface du parc.



Parking terminé

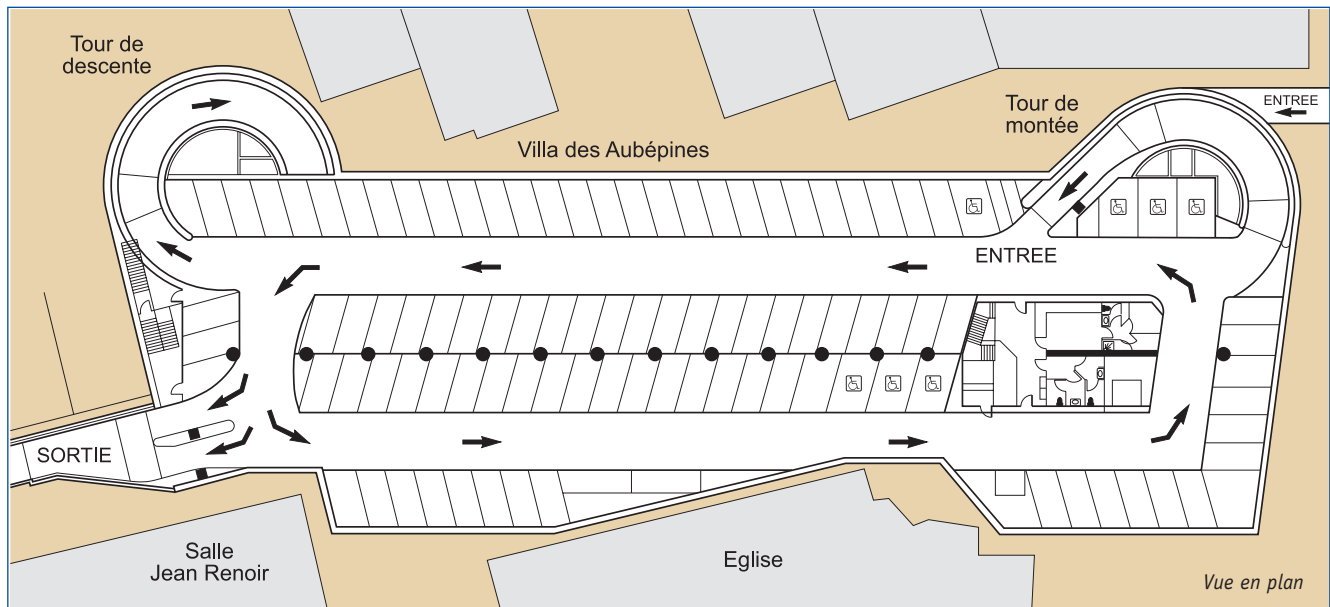
MAÎTRE D'OUVRAGE :	RÉGIE MUNICIPALE DU STATIONNEMENT DE BOIS-COLOMBES
CONSEIL DU MAÎTRE D'OUVRAGE :	LYON PARC AUTO
MAÎTRE D'ŒUVRE :	CONCEPTION : CABINET R. P. BOISSE - SOLETANCHE BACHY RÉALISATION : CABINET R. P. BOISSE - ARCHITECTE DPLG
ENTREPRISE GÉNÉRALE :	SOLETANCHE BACHY
MONTANT DES TRAVAUX :	7 M. EUROS TTC
DURÉE DES TRAVAUX :	JUIN 2000 À FÉVRIER 2002

#### ENVIRONNEMENT :

- Travaux réalisés le long de l'Église et du Théâtre en activité
- Conservation de l'accès aux immeubles riverains

#### QUANTITÉS PRINCIPALES :

- Paroi moulée ..... : 3 700 m<sup>2</sup>
- Poteaux préfondés ..... : 24 unités Ø 800 mm
- Planchers ..... : 7 150 m<sup>2</sup>
- Dalle de couverture ..... : 2 500 m<sup>2</sup>
- Terrassements ..... : 31 000 m<sup>3</sup>



### Mode de construction

Le soutènement provisoire et définitif de la fouille est constitué d'une paroi moulée périmétrale de 0,50 m d'épaisseur, 13 m de profondeur, dont la surface totale est de 3 700 m<sup>2</sup>. L'aménagement de surface définitif réserve une hauteur de terre de 1,80 m entre poutres du côté de l'église permettant la plantation

d'arbres. Ailleurs, la hauteur de terre au-dessus de la dalle est 0,80 m. Pour assurer le maintien permanent des accès aux immeubles pendant les travaux, la demi-dalle du côté des riverains a été réalisée dès l'achèvement de la paroi moulée. Cette demi-dalle s'appuie d'un côté sur la paroi moulée et de l'autre sur des poteaux profondés provisoires.

Les zones de paroi de forme circulaire au droit des rotondes du parc sont autostables.

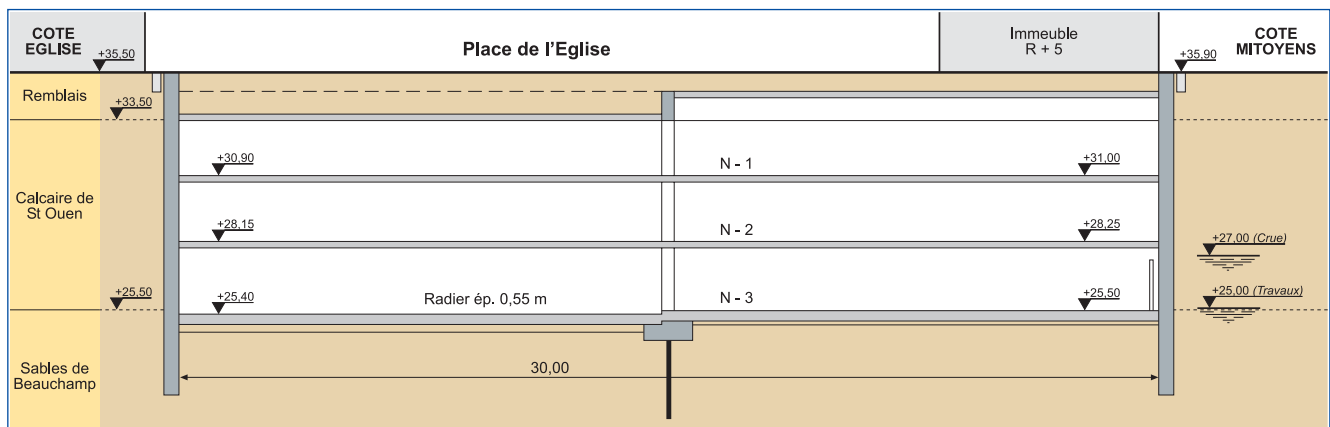
Le radier étanche, les planchers et la demi-dalle coté Eglise sont ensuite réalisés en remontant, ainsi que les poteaux définitifs centraux de la structure.



Pour l'autre moitié du parking coté Eglise, il a été mis en place un butonnage provisoire au même niveau que la demi-dalle supérieure déjà réalisée. Il est alors possible de réaliser le terrassement "en taupes" au-dessous.



Immeuble R+5 construit sur parking



Coupe transversale